

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2026

ACCÉLÉRER LA PRÉVENTION CARDIO-NEURO-VASCULAIRE ET ANTICIPER UN
RISQUE SANITAIRE ET SOCIAL MAJEUR - (N° 2309)

Tombé

N° AS11

AMENDEMENT

présenté par

Mme Sandrine Rousseau, M. Davi, Mme Garin, M. Peytavie, Mme Simonnet, M. Amirshahi,
Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Duplessy, M. Fournier,
M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais,
M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, M. Ruffin,
Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« que »,

insérer les mots :

« le dépassement des repères de consommation d'alcool, le tabagisme, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe Écologiste et social introduit la prévention du tabagisme et de la consommation excessive d'alcool parmi les facteurs de risque cardio-vasculaire devant faire l'objet d'un programme de santé.

La présente PPL omet en effet de mentionner ces facteurs de risque évitables majeurs.

Selon Santé publique France, le tabagisme constitue même l'un des principaux facteurs de risque de maladies cardiovasculaires avec des effets pouvant être précoces et pour une très faible consommation de tabac. Comme le rappelle le site de l'Assurance maladie, « un décès sur dix lié à une maladie neurovasculaire ou cardiovasculaire est imputable au tabagisme ».

De même, « la prise d'alcool aggrave le risque cardiovasculaire et favorise la survenue de l'hypertension artérielle, de l'angine de poitrine, de la myocardopathie alcoolique, des troubles du

rythme cardiaque ou encore de l'accident vasculaire cérébral. » Santé publique France indique que 9900 décès par maladies cardiovasculaires chaque année sont attribuables à l'alcool.

Le dépassement des repères de consommation d'alcool (10 verres par semaine) concerne 23,6 % de la population adulte et le tabagisme quotidien 18 %.

Une politique de prévention sérieuse ne saurait donc faire l'impasse sur ces consommations qui demeurent très répandues malgré leur diminution progressive au cours des dernières décennies.